

RACINES & RAMEAUX FRANCAIS D'ACADIE



ISSN 1776-1379

Recherche généalogique et Histoire de l'Acadie
N° 36 - Mars 2006 -



Siège social : G. Scavennec -15, rue Gracchus Babeuf - 56600 Lanester
Secrétariat Général : J.Nerrou - 3, Allée des Jonquilles - 17620 Saint-Agnant
Adresses Informatique & Fax : Internet : <http://www.perso.club-internet/rrfa> ou <http://www.acadie.info>
E.Mail : rrfa@club-internet.fr - Fax : (33) 02 97 76 30 41

Président d'Honneur : Professeur Claude Massé (1923-2001)

Bureau Exécutif:

Président Gérard Scavenec
Vice Présidents André Thomas - Jean-Jacques Le Blanc
Secrétaire général Jacques Nerrou
Trésorière Annie Mérel

Membres du Conseil d'Administration:

- Edouard Sauvée Chargé des relations avec les Amitiés Acadiennes
- Danielle Blancaneaux - Gérard-Marc Braud - Gérard Houchois - Thierry Laléous
- Franck Le Mercier - Lucienne Recouppé - Simone Roy-Gubetta - Michel Sauvée – Yann Scavenec

Responsable site Internet : Daniel Burgot

Directeur de la publication: Gérard Scavenec

Mise en page, Illustration : Jean-Jacques Le Blanc

Comité de lecture: Gérard Scavenec - Jean-Jacques Le Blanc - Jacques Nerrou

SOMMAIRE

Le mot du Président	Gérard Scavenec	page 3
Sœur Thérèse d'Acadie	Jacques Nerrou	pages 4 à 7
Île Saint-Jean : Histoire locale vue à travers les registres de Saint Pierre-du-Nord (1720-1758) Earle Lockerby - traduction Gérard Scavenec -		pages 8 et 15
Le Loudunais et l'Acadie	Lucienne Recouppé	pages 16 et 17
Vie de l'Association – Vie des Associations – Un peu de cuisine acadienne		pages 17 et 18
Conditions que la Compagnie de l'Île Saint Jean accordera à ceux qui voudront s'établir dans sa colonie en exécution des lettres patentes du mois d'août 1719	Relevé par Jacques Nerrou	pages 19 et 20

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. *La reproduction de nos articles est interdite sauf autorisation de leurs auteurs et celle du Président de Racines et Rameaux Français d'Acadie.*

Créée le 20 mars 1988, Racines et Rameaux Français d'Acadie est une association Loi 1901, dont les statuts modifiés sont l'objet du récépissé de déclaration de modification à la Sous-préfecture de Lorient en date du 8 décembre 2000.

Cotisation annuelle : Individuel : 23 € Couple : 33 €
Prix du numéro : 4 €

Dépôt légal de publication. Préfecture du Morbihan sous n°14/2002 du 24 juillet 2002

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec une certaine satisfaction que nous enregistrons les réactions de lecteurs français ou nord-américains à nos articles. Elles n'émanent pas toujours de nos propres adhérents mais parfois de lecteurs occasionnels qui se montrent intéressés par tel ou tel article. Leurs remarques amicales nous font plaisir car c'est un peu le but recherché que de susciter les commentaires ou les précisions à propos de certains points. Cela fait avancer les connaissances. Les auteurs d'articles n'ont pas toujours accès à toutes les sources, souvent fort éloignées de leur domicile et bien sûr il y a des aspects moins approfondis que d'autres. On leur pardonnera bien volontiers. Ces divers témoignages ainsi que les demandes de publication dans d'autres revues sont comme une récompense de leur travail et un encouragement à poursuivre leurs recherches et leurs efforts. Merci pour eux.

Dans ce numéro, nous faisons en quelque sorte une entorse à nos principes de n'imprimer que des articles inédits mais il m'est apparu vraiment intéressant pour le plus grand nombre d'entre nous de vous communiquer une de mes lectures. Vous y trouverez donc un article traduit et publié avec l'aimable autorisation de son auteur canadien, monsieur Earle Lockerby, qui s'intéresse particulièrement à l'histoire de l'Île du Prince Édouard. Cet article met en évidence l'intérêt qu'il y aurait pour nous à posséder les transcriptions des registres paroissiaux de cette île encore existants. Les autres ayant été perdus ou détruits au moment de la déportation des habitants en 1758. C'est une tâche à laquelle nous allons nous consacrer dans les mois à venir car de ces registres nous pourrions tirer une grande quantité de précieux renseignements et par conséquent de nouveaux articles à faire paraître. Je ne possède personnellement que quelques pages, photocopiées il y a longtemps, quand il était encore permis de le faire, dont les trois dernières, rédigées après l'arrivée à Saint-Malo. Si par bonheur, des lecteurs avaient, eux aussi, entre leurs mains, des pages de ce registre en dépôt à Saint-Malo, nous leur serions reconnaissants de nous le faire savoir et d'avoir la gentillesse de nous en faire des copies.

En toute dernière minute, je viens de recevoir un petit livret, fort bien fait, édité par l'association des Amis de Grand-Pré. Il s'agit d'un petit guide touristique, illustré de cartes et de photographies qui recense les lieux historiques où vécurent nos différentes familles acadiennes en Nouvelle Écosse. Ce guide dresse pour chaque lieu une petite liste des noms que l'on y trouvait. Il est possible de se procurer un exemplaire en contactant La Boutique Grand-Pré tél. (902) 542-3322 ou boutique@grand-pre.com au prix de 5\$. La lettre d'accompagnement signale aussi qu'il est possible de télécharger gratuitement en allant sur le site web de la Société Promotion Grand-Pré www.grand-pre.com ou de l'acheter dans une librairie virtuelle ou locale. Pour tout renseignement laissez un message au lieu Historique National du Canada de Grand-Pré au numéro (902) 542-3631 ou [Les AmisDeGrandPre@LaPoste.net](mailto:AmisDeGrandPre@LaPoste.net). Le président de cette association se nomme Roger Sévigny, la secrétaire Thérèse Thibodeau.

Gérard Scavenne

Lavanant et d'Annick Thézé, elle peut également faire état de racines acadiennes.

Sœur Thérèse et l'Acadie

www.soeurTherese.com, sous ce succès de télévision certains reconnaîtront la comédienne Dominique Lavanant. Revendiquant ses racines bretonnes puisque née à Morlaix en 1944 d'Yves



En Bretagne

En effet, si du côté paternel l'ascendance bretonne remonte relativement loin, du côté maternel, elle est la descendante de Jeanne Marine Le Blanc née le 6 février 1805 à Morlaix. Les parents de Jeanne étaient Paul-Simon Leblanc, né le 12 mars 1765 à Morlaix (paroisse Saint Méline) et Marie Jeanne Guyon née le 8 octobre 1774 à Morlaix. En novembre 1765, Paul-Simon Leblanc, âgé de 2 ans, est du voyage pour Belle-Île en mer où ses parents (famille n° 20) reçurent des terres à Sauzon (village de Bernantec). Cette famille était revenue des prisons anglaises de Liverpool à Morlaix en 1763. En 1794, Paul-Simon était aide garde-magasin des subsistances militaires à Morlaix, en 1805, payeur de la guerre et de 1806 à 1828 receveur de la municipalité. Le retour à Morlaix se concrétisa par un mariage le 7 juin 1794. Marie Jeanne Guyon était la fille d'un imprimeur libraire Pierre Guyon venu de Brégy dans l'Oise.

Les autres ancêtres acadiens

Dans ses autres ancêtres, nous retrouvons les familles Bourgeois, Dugas, Pellerin, Brun, Martin, Gaudet, Doucet, De Martignon d'Apprendisteguy, Gautherot, De La Tour, Lejeune, Brot, Colleson, Poirier, tous remontant à ces ancêtres fondateurs de l'Acadie.

ASCENDANCE ACADIENNE DE DOMINIQUE LAVANANT

1^{ère} Génération

1 – LAVANANT Dominique

14^{ème} Génération

16156 – TURGIS de SAINT ETIENNE de LA TOUR Claude ° vers 1570 Paris (75) m vers 1592
16157 – de SALAZAR Marie

Généalogie des familles acadiennes établies dans la paroisse de Sauzon à Belle-Île-en-Mer rapportée au présent registre conformément à l'arrêt de la Cour dont copie ci dessus et des autres parts.

Famille de Joseph Le Blanc du village de Bernantec paroisse de Sauzon

Déclaration de Joseph Le Blanc du village de Bernantec

ISLE SAINT JEAN : HISTOIRE LOCALE VUE A TRAVERS LES REGISTRES DE SAINT PIERRE-DU-NORD (1720-1758)

Article d'Earle Lockerby, historien de l'île du Prince Edouard, traduit de l'anglais avec l'aimable autorisation de l'auteur par Gérard Scavenec.

Saint Pierre-du-Nord, (à l'origine porte le nom de Hâvre Saint Pierre) est l'une des 5 paroisses qui existèrent sous le Régime Français dans l'Isle Saint Jean, les autres étant Port-LaJoye (Saint Jean), Malpec (Sainte Famille), Saint Louis du Nord-Est et Pointe Prime (Saint Paul). Seuls les registres de Saint Pierre-du-Nord et de Port-LaJoye ont été conservés. Celui de Saint Pierre-du-Nord fut emporté par un groupe de déportés à bord d'un transport britannique à l'automne 1758, à la suite de la prise de Louisbourg, la même année.

Les historiens de l'île se sont depuis longtemps intéressés au registre de Port-LaJoye mais tel n'a pas été le cas en ce qui concerne celui de Saint Pierre-du-Nord dont l'original se trouve aujourd'hui aux archives de Saint Malo, en France. (1) Les livres ou les chapitres consacrés à l'histoire de l'île se sont référés au registre de Port-LaJoye sans faire mention de celui de Saint Pierre-du-Nord. On peut le constater dans un ouvrage relativement récent, intitulé : *L'église catholique dans l'île du Prince Edouard 1720 – 1979*, publié en 1979.

Le premier acte consigné dans le registre de Saint Pierre-du-Nord date du 19 juillet 1724. Il s'agit du baptême de Magdeleine Briand, fille de Bernard Briand et d'Isabelle Saunier, tous deux Mi'kmaq. L'officiant était Claude-François de Brevant qui se décrit comme étant « prêtre approuvé desservant dans la paroisse de Saint Pierre, en l'isle Saint Jean au déffaut d'un curé ». Les actes qu'il signe de son nom couvrent une période allant du 19 juillet au 16 septembre 1724.

Sur les 6 premiers actes, pas moins de 5 concernent des Mi'kmaq. Des actes semblables se retrouvent tout au long du registre. Ils confirment ce que l'on connaissait par d'autres sources, que les Français déployèrent des efforts considérables pour que les autochtones embrassent la religion catholique. (*cf. note 1 du traducteur*) Ces actes révèlent très souvent le nom d'habitants français servant de témoins au cours de cérémonies concernant des Mi'kmaq ou servant de parrains et marraines lors des baptêmes.

Ceci aussi confirme le degré important des relations sociales qui existaient entre les colons français et les indigènes.

Ce premier acte et les suivants montrent également qu'en 1724, Saint Pierre-du-Nord est une paroisse à part entière et non pas une dépendance de Port-LaJoye. En outre, une église existait déjà dans cet établissement à cette date. Dans un acte du 24 août 1724, lors d'un enterrement, on peut lire : « *inhumé dans l'église* ». La mention « *assemblés dans l'église* » figure dans plusieurs actes de mariages postérieurs. Celle-ci a pu être construite en 1724, voire même un ou deux ans auparavant. Nous savons que cette église avait une cloche qui fut déterrée en 1870, à proximité du site connu de l'édifice. (2) La date 1723 gravée sur la cloche laisse à penser que l'église l'avait reçue au moment de sa construction.

Le registre montre aussi que, jusqu'à 1732, Saint Pierre n'avait un prêtre que de façon épisodique. De 1724 à 1732 la situation de Port-LaJoye n'était guère meilleure à cet égard. A la suite de la faillite de la compagnie de pêche du Comte de Saint Pierre, l'importance de l'île Saint Jean devint moindre aux yeux des autorités de Louisbourg et de Paris et elle avait déjà perdu en 1723 ses deux prêtres résidents qui avaient officié à Port-LaJoye depuis 1721. De temps à autres, durant la période 1724 – 1732, des prêtres vinrent à l'île Saint Jean, de l'île Royale (Cap Breton) ou d'Acadie, effectuer un séjour de plusieurs jours, plusieurs semaines ou encore peut être de deux à trois mois.

Au début de 1732, le Père Mathieu François Le Paige fut installé comme prêtre résident de la paroisse et y resta presque continûment pendant sept ans et demi. Le Paige non seulement exerça son ministère auprès de ses ouailles à Saint Pierre-du-Nord mais aussi auprès de la population qui vivait dans des lieux éloignés, considérés comme faisant partie de la paroisse comme Tracadie, Le Hâvre-aux-Sauvages, Malpec ou la Pointe de L'Est. Ultérieurement on y rattacha Baie de Fortune. Le prêtre visitait ces divers lieux à l'occasion. Le registre nous fournit la première date connue de l'exercice d'un prêtre à Malpec. Le Paige note que cette colonie française est distante de Saint Pierre-du-Nord de 15 lieues. Le 1^{er} mai 1735, il marie à Malpec Marie Magdeleine Arsenault et Jean de Launay et baptise deux enfants. Ce n'était pas sa première visite à Malpec. Il s'y était déjà rendu, au moins une fois, avant septembre 1734.

Notes de l'auteur :

- 1) Il est possible de trouver des transcriptions du registre de Saint Pierre-du-Nord aux Archives de l'Île du Prince Édouard, au Centre d'Études Acadiennes (CEA), Université de Moncton, aux Archives Nationales du Canada (Nac), Ottawa. Au CEA et NAC, il existe aussi des microfilms du document original.
- 2) John C. MacMillan, *The History of the Catholic Church in Prince Edward Island from 1835 till 1891 (Québec 1913)*, pp. 295-296 ; *The Weekly Examiner and Island Argus*, Charlottetown, 23 November 1883, p. 1.
- 3) Archives Nationales (Paris), Archives des Colonies, Série C11C, Vol.8, pp.191-192, « habitants [de Saint-Pierre-du-Nord] pétition à Monsieur Benoît ». Le document n'est pas daté mais en raison du contexte on en déduit qu'il a été rédigé en septembre ou octobre 1748.
- 4) L'Abbé L'Isle-Dieu au Président du Conseil de Marine, 23 décembre 1755, *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1937/38, p. 173.
- 5) Louis Franquet, Voyage de Franquet aux Iles Royale et Saint-Jean, *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1923/24, pp. 118 et 121.
- 6) D.C. Harvey, *The French Régime in Prince Edward Island* (New Haven, 1926), pp. 240-243. Les compilations de Harvey sont reprises dans les deux ouvrages d'Henri Blanchard, *Histoire des Acadiens de l'Île du Prince Édouard* (1927), pp.75-76 et *The Acadians of Prince Edward Island* (1964), pp.53-55. Toutefois dans le cas de Saint-Pierre-du-Nord, les erreurs de Harvey ont été aggravées dans le second ouvrage de Blanchard.

Notes et commentaires du traducteur :

1°- Voir l'article de Yann Scavenec sur les métissages en Acadie, in *Bulletin de RRFA n° 32, décembre 2004*, pour comprendre la facilité avec laquelle les Indiens ont embrassé la religion catholique et les relations entre les communautés.

2°- Marie Roger, (Dame Marie Roger dans de nombreux documents), fut marraine un très grand nombre de fois, tant à Saint Pierre-du-Nord, qu'à Saint Servan et ensuite à Saint Pierre de Terre-Neuve (archipel de Saint Pierre et Miquelon), plus d'une trentaine de fois, semble-t-il. Sa fille Marie-Françoise apparaît aussi parfois mais elle signait *François Douville*, de sorte que seule une lecture attentive de l'acte permet de faire la différence entre le père et la fille. Signalons aussi que Louis Talbot dont il est question à plusieurs reprises dans l'article était un beau-fils Douville, ayant épousé la fille aînée Marie-Françoise

église et paroisse de Saint Pierre du Nord par le Révérend Père Patrice Récollet missionnaire et faisant les fonctions de curé de la dite paroisse auquel baptême plusieurs personnes étaient présentes entre autre les nommés Louis Aubin Le Buffé, et Simon Billard habitants de la dite Île Saint-Jean actuellement demeurant dite paroisse de Saint Servan qui comme témoins se sont aussi présentés devant nous lesquels déclarent et attestent pareillement que le dit sieur Talbot et la dite dame Douville sont véritablement parrain et marraine du dit Louis Mazer de la Borde tout ce que dessus les dits comparants affirment être véritable et ont promis le répéter partout ou besoin sera dont acte pour valoir et servir où il appartiendra. Fait
Document archives municipales de Saint Malo

et passé au dit Saint Malo à l'étude et au rapport de Maître Gicquel l'un de nous et notaire sous leurs seings et après lecture ainsy. Signé Marie Roger Douville, Louis Talbot, Louis Aubin Le Buffé, Simon Billard, Gohier l'aîné ___ J Letroüy notaire Royal et Gicquel notaire Royal et en marge est écrit et contrôlé à Saint Malo le dix-huit avril 1759. Reçu dix-neuf sols trois deniers ___ Signé Groult Le tout sur la minute demeurée vers le dit Gicquel

Letroüy
Notaire Royal

Gicquel
Notaire Royal

**TABLEAU DU CLERGE AYANT DESSERVI LES 5 PAROISSES
DE L'ISLE SAINT JEAN SOUS LE REGIME FRANÇAIS (7)**

PORT LAJOYE

SAINT PIERRE DU NORD

SAINT LOUIS DU NORD EST

Jean Marc Perronnel	Décembre 1752 - 1753
Pierre Cassiet	1753 - septembre 1758

MALPEC

POINTE PRIME

Jacques Girard	1752 - septembre 1758
----------------	-----------------------

Notes :

- 7) A de rares exceptions, les dates sont celles auxquelles les cérémonies de baptême, de mariage ou d'enterrement eurent lieu. Les dates auxquelles les prêtres ont débuté et terminé leur service dans les paroisses peuvent avoir été antérieures et postérieures aux dates indiquées, puisque les rituels n'ont pas nécessairement été accomplis le premier et le dernier jour de leur service. Avant 1749, certaines cérémonies figurant au registre de Port-La Joye concernaient des résidents de Saint Pierre-du-Nord bien que certaines d'entre-elles furent célébrées à Saint Pierre-du-Nord. Ainsi la fréquence des visites à Saint Pierre de prêtres basés à Port-La Joye est probablement plus importante que celle qui est indiquée dans cette compilation. Ceci paraît particulièrement le cas au cours du séjour du Père Patrice La Grée, 1749 – 1751. Les renseignements qui ont permis cette compilation sont en grande partie tirés des registres de Port-LaJoye et de Saint Pierre-du-Nord. Pour ce qui est de Port-La Joye cette compilation reproduit celle qui fut publiée en premier lieu dans *DC Harvey, The French Régime in Prince Edward Island, New Haven, 1926, pp. 240-242*. Copies et transcriptions des registres peuvent être consultées au Canada aux Archives publiques de l'Île du Prince Edouard à Charlottetown, au Centre d'études acadiennes à Moncton et aux Archives Nationales du Canada à Ottawa. Les cotes des registres aux archives à Ottawa sont :
Port-LaJoye : MG1, G1, Vol. 411, Microfilm bobine n° F-595 (original) et C-1472 (transcription)
Saint Pierre-du-Nord : MG6, A4, Ser. E, Microfilm bobine n° F-817 (original) et C-2970 (transcription)
- 8) Les renseignements concernant le Père Kergariou sont tirés d'un petit registre qu'il tenait et qui aujourd'hui fait partie du fonds Casgrain, Archives du Séminaire de Québec.
- 9) Pétition des Habitants [de Saint-Pierre-du-Nord] adressée à Monsieur Benoît, Archives Nationales (Paris), Archives des Colonies, C11C, Vol. 8, pp. 191-192. Le document n'est pas daté mais d'après le contexte, on en déduit qu'il a dû être rédigé en septembre/octobre 1748.
- 10) Lettre de l'Abbé L'Isle-Dieu à Mgr H.-M. de Pontbriand, 20 juin 1754, *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec 1936/1937*, Québec, 1937, p. 377.
- 11) Cf. Registre de Saint Pierre-du-Nord.

LE LOUDUNAIS ET L'ACADIE

Depuis longtemps le Loudunais a des liens avec l'Acadie. Même si de nombreux contrats ont été faits chez les notaires parisiens du Châtelet, Pierre Dugas, sieur de Monts, aurait-il puisé dans ces terres loudunaises pour recruter ses colons? Toujours est-il, voyons les liens qui existaient entre ces familles qui ont laissé leurs noms dans l'histoire acadienne.

La famille Dugua et ses alliés

Des axes de recherches

Ces deux familles nous montrent les liens qu'elles avaient entre elles, mais également les liens géographiques. En effet, si le Loudunais est connu pour ses implications avec l'Acadie avec De Razilly et d'Aulnay, on notera que les familles Belcier et de Goumard avaient des liens avec la Saintonge, puisque l'on retrouve avec ces familles les noms de Cozes (village situé près de Royan), Echillais, autre village près de Rochefort, Saint Martin de La Coudre, autre village charentais. Ces familles font-elles partie des recruteurs pour l'Acadie? Mesdames, Messieurs les chercheurs, à vous.

Lucienne Recouppé

UN PEU DE CUISINE ACADIENNE

La poutine râpée

La poutine râpée n'est pas un plat russe, mais une recette de cuisine acadienne du Nouveau-Brunswick.

Les ingrédients : 500 grammes de pommes de terre – 500 grammes de lard – Sel – Poivre

Prendre 4 belles pommes de terre et faire une purée. Avec les autres pommes de terre, les râper très finement et en extraire l'eau en les pressant dans un linge. Mélanger la purée et les pommes de terre râpées, saler et poivrer. Le mélange fait, faire des boules, puis au centre faire un trou pour y mettre les morceaux de lard que vous aurez préalablement coupés en dés. Chaque boule sera légèrement farinée, puis ébouillantée. Laisser mijoter environ 2 heures afin de servir chaud.

Le fricot au poulet (Bœuf, ou fruits de mer)

Autre plat acadien qui peut être réalisé avec un poulet ou d'autres viandes, ou bien encore des fruits de mer.

Les ingrédients : 1 kilo de pommes de terre, un gros oignon, 80 grammes de farine, environ 2 litres d'eau, 1 cuiller à soupe de sarriette, sel et poivre.

Coupez les pommes de terre en dés et hachez l'oignon. Découpez le poulet en morceaux que vous faites dorer avec un morceau de beurre salé. Puis, à feu vif, faites revenir l'oignon finement haché, ajoutez la farine et laissez le tout 1 à 2 minutes. Pendant ce temps vous faites tiédir de l'eau que vous ajoutez lentement à l'oignon et à la farine. Vous incorporez la sarriette, vous salez et poivrez. Vous ajoutez le poulet. Vous laissez cuire environ 30 à 40 minutes puis vous incorporez les dés de pommes de terre et vous laissez cuire environ 15 à 20 minutes. Servir chaud.

Si vous connaissez d'autres recettes typiquement acadiennes, vous pouvez les transmettre au secrétaire général –

Conditions que la Compagnie de l'Île Saint Jean accordera à ceux qui voudront s'établir dans sa colonie en exécution des lettres patentes du mois d'août 1719

Ce document trouvé dans les archives de l'Amirauté de Louisbourg à La Rochelle, bien qu'ayant des parties manquantes en bas de page, est très intéressant. C'est tout simplement un contrat entre la Compagnie et ses engagés.

Référence : B 5589 – Archives départementales Charente-Maritime

Relevé par Jacques Nerrou